



MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2025/03
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 9 janvier 2025

Date de la convocation : 2/01/2025
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 2/01/2025
Nombre de présents : 12
Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA,

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT – PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ET THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

EXPOSE

Madame SOULAIROL rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux au groupe scolaire : Rénovation énergétique et thermique.

La commune a approuvé dans sa séance du 7 juin 2024 ce projet : pose de panneaux photovoltaïques, remplacement de 14 menuiseries à l'étage et mise en place d'un nouveau type d chauffage.

Le montant estimatif des travaux est de 69 595.68 € HT.

La commune a obtenu l'aide du conseil département (28 000 €) et d'hérault énergies (15 214.92 €).

La communauté de Communes du Clermontois peut subventionner ce projet à hauteur de 5 000 €.

Considérant l'exposé du rapporteur ;

DELIBERE

Le Conseil Municipal oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter l'aide financière de la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault pour le projet de rénovation énergétique et thermique du groupe scolaire.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 14/01/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification